



Gérer et valoriser les eaux de pluie dans mon jardin

L'Eurométropole de Strasbourg vous accompagne dans vos démarches, vous conseille et subventionne vos projets

Suivi des travaux

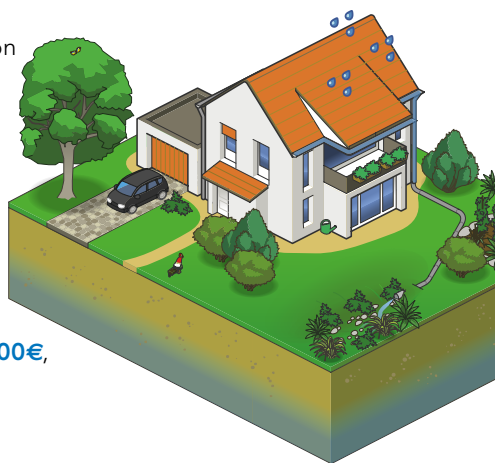
Un technicien vous accompagnera dans l'élaboration de votre projet et le suivi des travaux.

Aide financière

L'Eurométropole participe à vos travaux de déconnexion des eaux pluviales à hauteur de **85%** pour un montant plafond de **10€/m²** de surface déconnectée pour le matériel et la main d'œuvre.

Exemple :

Pour une toiture de **100m²**, si les travaux coûtent **900€**, la subvention s'élèvera à **765€** (85% X 900€).
Si le montant des travaux est de **1500€**, la subvention s'élèvera à **1000€** (10€ X 100m²).



Quels avantages pour vous ?

UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

- > Protection du milieu naturel en diminuant les rejets en cas de fortes pluies
- > Diminution des risques d'inondation dans votre commune
- > Amélioration du fonctionnement du système d'assainissement
- > Utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage

Service de l'Eau et de l'Assainissement

Accueil physique : 11 Quai Fustel de Coulanges

Adresse postale :

1, Parc de l'étoile, 67076 Strasbourg Cedex

03 68 98 51 75 - eauassainissement@strasbourg.eu

www.strasbourg.eu/eau-assainissement